

ces établissements ne tarderaient pas à rivaliser avec les possessions les plus florissantes des Anglais dans l'Inde. J'ai chargé à cet égard mon chancelier de soumettre à Votre Excellence quelques notes détaillées qu'il aura l'honneur de lui adresser à son retour en France, qu'il se propose d'effectuer sur le navire le *Larose* en vertu de l'autorisation que je lui en donne.

Il s'agirait donc d'examiner soigneusement aujourd'hui par quels moyens nous pourrions concevoir et assurer quelques succès à de nouvelles tentatives ; et sans doute il en est de très puissants, qui, sans avoir été totalement négligés, pourraient être reproduits et employés fort utilement dans de nouvelles circonstances.

C'est ainsi que l'on pourrait mettre en avant les anciens traités, les services rendus ici par des Français, et, outre les bonnes recommandations de l'empereur Gia-long, la conduite honorable qu'ont toujours tenue ceux qui y ont séjourné pendant ces dernières années. Tout me porte à croire que, si je n'ai pu me faire entendre favorablement, c'est sans doute parce que la double position où je me trouve aujourd'hui et dont il m'eût été si facile de profiter pour persuader le vieux souverain, y a mis un obstacle insurmontable, et je dois ajouter que des négociations prudemment et habilement traitées par une ambassade, ou tels autres moyens adoptés sans délai, pourraient encore et devraient même obtenir de grands résultats.

Outre les notes relatives à l'extension dont serait susceptible le commerce de ce pays qui devront être soumises à l'approbation de Votre Excellence par mon chancelier, il doit aussi, d'après la connais-